Groupe Montivilliers Nouvel Elan

Les Elus du Groupe Nouvel Elan vous présentent leurs meilleurs vœux d'épanouissement et de santé pour 2024.
Nous remercions les agents, pompiers, bénévoles de la sécurité civile pour leur travail et leur présence pour venir en aide aux montivillons victimes des inondations.

Nous voulons vous faire part de notre inquiétude, à nouveau, concernant le coût de reconstruction de l'école Jean de La Fontaine et son impact sur les finances de la ville
(6 450 000, 00 euros) alors que les services et les agents doivent restreindre les dépenses, leur budget de fonctionnement :
La FOLIE des GRANDEURS, avec l' ARGENT PUBLIC !
Pour rappel, de nombreuses classes vides dans les écoles de notre ville : 40 sur 89.
(36 suite démolition des 4 classes)

Autre dépense qui est pour nous un non-sens, et ce n'est pas un jeu de mot :
la mise en place de contre-sens pour les 2 roues en centre-ville.

La majorité justifie sa mise en place par application d'une loi qui mentionne cette obligation dans les « centre-ville » limités à 30 km/h . Elle impose ces mesures « sauf exceptions » « Quand ces aménagements ou ces nouvelles signalisations engendrent de gros problèmes de sécurité…». --> Cela fait partie des exceptions et c'est le cas à Montivilliers.

C'est pour cette raison que l'équipe précédente ne les avait pas mises en place.
C'était une décision mûrement réfléchie, vu l'étroitesse de nos rues.

Nous aurions préféré la restauration de plusieurs trottoirs pour éviter les chutes, en attendant la rénovation de nos voiries bien malades en centre-ville.

Laurent GILLE
laurent.gille@ville-montivilliers.fr
Corinne CHOUQUET
corinne.chouquet@ville-montivilliers.fr